



COMPÉTITIONS JEUNES / SENIORS 2011 / 2012

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

**COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS**

FORMATIONS
TECHNICIENS

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

SOMMAIRE

LES ANNEES D'AGES JEUNES p.61

ARBITRAGE

MODE D'EMPLOI DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES, INTER DEPARTEMENTALES ET REGIONALES JEUNES

Moins de 12 ans féminins interdépartemental p.62

Moins de 12 ans féminins régional p.66

Moins de 14 ans féminins p.68

Moins de 16 ans féminins p.72

Moins de 19 ans féminins p.76

ÉQUIPEMENTS

Moins de 14 ans masculins p.80

Moins de 16 ans masculins p.84

Moins de 18 ans masculins p.86

Seniors masculins p.88

Seniors féminins p.89

DÉTECTION
ATHLÈTE

Précisions sur l'organisation des tournois à trois p.78

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Sommaire

FORMATIONS
TECHNICIENS

Les années d'âges jeunes

Années d'âges pour les brassages et les championnats jeunes de la L.L.H.B. et des Comités

CATÉGORIE	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
moins de 18 ans masculins	■	■	■	■								
moins de 16 ans masculins			■	■	■	■	■					
moins de 14 ans masculins					■	■	■	■	■			
moins de 12 ans masculins							■	■	■	■		
moins de 18 ans féminins	■	■	■	■								
moins de 16 ans féminins			■	■	■	■	■					
moins de 14 ans féminins					■	■	■	■	■			
moins de 12 ans féminins							■	■	■	■		
Mini hand (mixte)									■	■	■	

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS
TECHNICIENS

Les années d'âges

**JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à un **PLATEAU NON COMPETITIF** inter départemental

**DES MOINS DE 12 ANS FEMININES (jusqu'à 11 ans)
(2000-01-02-03 pour la Ligue)**

Voici les **OBJECTIFS**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

Les années d'âges : sont étalées sur 4 ans pour permettent une plus grande souplesse aux clubs en offrant la possibilité de faire jouer dans cette catégorie des joueuses de 8 et 9 ans s'il n'y a pas d'équipe « mini hand » ou pour faire jouer toutes les filles entre elles ou si une jeune joueuse présente une maturité importante.

ARBITRAGE

La mixité : non proposée, la fidélisation des joueuses passe par un championnat spécifiquement féminin.

Le nombre de joueuses sur le terrain : il permet de réduire la densité des joueuses donc de faciliter les attaquantes en leur donnant plus d'espace pour s'exprimer.

ÉQUIPEMENTS

Le temps mort : Pas de temps mort pour ne pas augmenter la durée des tournois, d'autant plus que les 3 périodes de jeu permettent déjà des interventions collectives.

Le ballon : il est important que le ballon puisse être tenue et manipulé d'une seule main.

La hauteur de la cage : permet de rétablir le rapport de force dans le duel tireur / GB

Les règles particulières :

DÉTECTION
ATHLÈTE

1/ Rotation des GB : le poste de GB est souvent délaissé chez les jeunes filles, celles qui se retrouvent dans le but sont souvent celles qui sont les moins à l'aise sur le champ... Pourtant seules les GB de grand gabarit ayant une bonne motricité pourront atteindre le haut niveau. Cette règle doit inciter les managers à promouvoir ce poste et susciter des vocations de GB surtout parmi les grands gabarits.

2/ Remise en jeu du GB : pour favoriser un changement de statut rapide et les phases de jeu de montées de balle /repli défensif actif.

3/ Règles techniques : elles orientent le projet de jeu de l'équipe et de son entraîneur.

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 12 ans féminins

1ère période en défense individuelle stricte sur tout terrain : Important pour dynamiser le jeu, changer de statut rapidement, courir, se démarquer et responsabiliser les joueuses en défense.

2ème période en défense haute en 2 lignes : 1ère approche d'une défense organisée ou vont être abordés le placement dans un dispositif de défense, les relations entre les défenseurs et les intentions défensives. En attaque, nous pourrons axer le travail sur le jeu en passe et va entre une base arrière et une base avant qui devra encercler la défense.

FORMATIONS
TECHNICIENS

L'arbitrage : L'arbitrage et le suivi sont organisés par le club recevant en fonction des possibilités offertes sur le tournoi (joueuses des équipes volontaires, jeunes arbitres du club recevant et des clubs visiteurs...). Il est cependant important que les arbitrages soient réalisés par des jeunes.

JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à un **PLATEAU NON COMPETITIF** inter départemental

DES MOINS DE 12 ANS FEMININES (jusqu'à 11 ans)
(2000-01-02-03 pour la Ligue)

Voici le **MODE D'EMPLOI**

- La mixité** N'est pas admise dans cette catégorie
- Le nombre de joueuses sur la feuille** Est de 5 au minimum et de 14 au maximum
- Le nombre de joueuses sur le terrain** Est de 6 : 5 joueuses de champ + 1 GB
(possibilité de jouer à 4 + 1)
- Le temps de jeu** Match sec : 3 X 12 mn avec 5 mn de pause
Tourni à 3 : 2 X 10 mn avec 4 mn de pause
Tourni à 4 : 2 X 10 mn avec 4 mn de pause
- Le temps mort** Pas de temps mort
- Le terrain** Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)
- La hauteur de la cage** abaissée à 1m70 si cela est possible
- Le ballon** Est de 48 - 50 cm (n°0)

Les règles particulières

1/ Rotation des GB : obligation d'utiliser 1 GB différente à chaque période de jeu.
Entourer les GB sur la feuille de match.

2/ Remise en jeu du GB sur les deux premières périodes : après un but le GB réalise la remise en jeu du point des 4 mètres. adversaires doivent respecter la règle des 3 mètres. La relance directe à un partenaire situé dans le demi terrain adverse est interdite.

3/ Règles techniques : elles sont obligatoires.

L'exclusion 1 minute

1ère période (5 + 1 GB)	Défense individuelle stricte sur tout le terrain.
2ème période (5 + 1 GB)	défense haute et très étagée en 2 lignes sur 1/2 terrain avec l'intention prioritaire de récupérer la balle tout en protégeant son but .

Si match sec avec 3 périodes de jeu, la 3ème période est libre.

L'arbitrage par des Jeunes Arbitres de cette catégorie ou des catégories supérieures

Le Fair-Play mise en place et respect du protocole de la « hand'attitude »

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 12 ans féminines

FORMATIONS
TECHNICIENS

**ANNEXE : ORGANISATION DES PLATEAUX « MOINS 12 ANS FEMINIENS »
NON COMPETITIFS.**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

1/ Equipes relais multi clubs

- Une équipe relais peut se greffer sur les plateaux à 3 équipes. Les tournois à 4 équipes n'acceptent pas d'équipes supplémentaires.
- L'équipe relais peut être composée de joueuses d'un club non engagé en -12F, de plusieurs clubs, d'un club déjà engagé en -12F (joueuses supplémentaires),
- Les joueuses peuvent être licenciées ou NON LICENCIÉES à condition que le club concerné enregistre des LICENCES EVENEMENTIELLES.

ARBITRAGE

2/ Inscription d'une équipe relais sur un plateau

- Le responsable de l'équipe relais **CONTACTE DIRECTEMENT LE CLUB ORGANISATEUR** pour savoir s'il peut se faire inviter.
- Une **information par mail à solveig.nicolas@orange.fr** est également demandée afin de comptabiliser le nombre d'équipe relais sur la saison et d'évaluer le dispositif.

3/ Organisation des tournois à 4 équipes

Le club organisateur choisit sa formule en fonction du temps disponible de l'installation sportive:

ÉQUIPEMENTS

Option 1 : 6 matchs - 3h30 de gymnase

- Formule championnat, toutes les équipes se rencontrent (3 matchs pour chaque équipe)
- 1 match toute les 30 min (2 x 10 min)
- Avantage : toutes les équipes jouent contre tout le monde

Option 2 : 5 matchs 3h de gymnase

- Tournoi à 3 entrecoupé de 2 matchs pour l'équipe relais (2 ou 3 matchs pour chaque équipe)
- Ordre des matchs : A / B ; C / Relais ; C / perdant A-B ; Relais / gagnant A-B ; C / gagnant A-B
- 1 match toute les 30 min (2 x 10 min)
- Avantage : tous les matchs des équipes engagées peuvent se faire.

DÉTECTION
ATHLÈTE

Option 3 : 4 matchs 2h30 de gymnase

- Formule tournoi avec 1/2 finales, finale des perdants, finale des gagnants
- Ordre des matchs : A / B ; C / Relais ; Finale des perdants ; Finale des gagnants
- 1 match toute les 30 min (2 x 10 min)
- Avantage : un classement sportif à chaque tournoi, temps d'occupation du gymnase réduit.

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 12 ans féminins

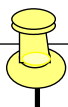
4/ Equipe forfait sur un tournoi

- L'équipe qui est obligée de déclarer forfait doit impérativement :
 - PREVENIR le club organisateur
 - PREVENIR Les équipes des TOURNOI à 4 équipes afin que l'une des équipes change de tournoi afin de se retrouver avec des tournois à 3 et non un match sec et un tournoi à 4.
 - Prévenir par mail **solveig.nicolas@orange.fr** qui vous aidera pour rééquilibrer les tournois.
- Pas d'amende financière

FORMATIONS
TECHNICIENS

5/ Feuille de matchs

Pour les tournois à 4 équipes, utilisez les feuilles de match « Plateau » pour plus de simplicité (1 feuille de match par équipe)



Notes

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

**COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS**

FORMATIONS
TECHNICIENS

JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

DES MOINS DE 12 ANS FEMININES (jusqu'à 11 ans)
(2000-01-02-03 pour la Ligue)

Voici les **OBJECTIFS**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 14 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS

Les années d'âges : sont étalées sur 4 ans pour permettent une plus grande souplesse aux clubs en offrant la possibilité de faire jouer dans cette catégorie des joueuses de 8 et 9 ans s'il n'y a pas d'équipe « mini hand » ou pour faire jouer toutes les filles entre elles ou si une jeune joueuse présente une maturité importante.

La mixité : non proposée, la fidélisation des joueuses passe par un championnat spécifiquement féminin.

Le nombre de joueuses sur le terrain : il permet de réduire la densité des joueuses donc de faciliter les attaquantes en leur donnant plus d'espace pour s'exprimer.

Le temps mort : Pas de temps mort pour ne pas augmenter la durée des tournois, d'autant plus que les 3 périodes de jeu permettent déjà des interventions collectives.

Le ballon : il est important que le ballon puisse être tenue et manipulé d'une seule main.

La hauteur de la cage : permet de rétablir le rapport de force dans le duel tireur / GB

Les règles particulières :

1/ Temps de jeu minimum des joueuses : Afin que toutes les joueuses (même les débutantes) aient un temps de jeu suffisant nous instaurant un temps de jeu minimum qui est d'une période de jeu complète pour chaque joueuse. Cette règle est vérifiée par la table de marque. Elle entraîne le match perdu si elle n'est pas respectée.

2/ Rotation des GB : le poste de GB est souvent délaissé chez les jeunes filles, celles qui se retrouvent dans le but sont souvent celles qui sont les moins à l'aise sur le champ...Pourtant seules les GB de grand gabarit ayant une bonne motricité pourront atteindre le haut niveau. Cette règle doit inciter les managers à promouvoir ce poste et susciter des vocations de GB surtout parmi les grands gabarits.

3/ Remise en jeu du GB : pour favoriser un changement de statut rapide et les phases de jeu de montées de balle /repli défensif actif.

4/ Règles techniques : elles orientent le projet de jeu de l'équipe et de son entraîneur.

1ère période en défense individuelle stricte sur tout terrain : Important pour dynamiser le jeu, changer de statut rapidement, courir, se démarquer et responsabiliser les joueuses en défense.

2ème période en défense haute en 2 lignes : 1ère approche d'une défense organisée ou vont être abordés le placement dans un dispositif de défense, les relations entre les défenseurs et les intentions défensives. En attaque, nous pourrons axer le travail sur le jeu en passe et va entre une base arrière et une base avant qui devra encercler la défense.

3ème période en défense aplatie et alignée : la difficulté qu'éprouve les joueuses plus âgées dans le jeu au prés implique que nous commençons à vivre de telles situations en « moins de 12 ans » sans en faire cependant une priorité.

L'arbitrage : L'arbitrage et le suivi sont organisés par le club recevant en fonction des possibilités offertes sur le tournoi (joueuses des équipes volontaires, jeunes arbitres du club recevant et des clubs visiteurs...). Il est cependant important que les arbitrages soient réalisés par des jeunes.

**JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

**DES MOINS DE 12 ANS FEMININES (jusqu'à 11 ans)
(2000-01-02-03 pour la Ligue)**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 14 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS

Voici le **MODE D'EMPLOI**

La mixité	N'est pas admise dans cette catégorie
Le nombre de joueuses sur la feuille	Est de 5 au minimum et de 14 au maximum
Le nombre de joueuses sur le terrain	Est de 6 : 5 joueuses de champ + 1 GB (possibilité de jouer à 4 + 1)
Le temps de jeu	Match sec : 3 X 12 mn avec 5 mn de pause Tournoi à 3 : 3 X 8 mn avec 3 mn de pause Tournoi à 4 : 3 X 6 mn avec 3 mn de pause
Le temps mort	Pas de temps mort
Le terrain	Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)
La hauteur de la cage	abaissée à 1m70 si cela est possible
Le ballon	Est de 48 - 50 cm (n°0)

Les règles particulières

1/ Temps de jeu : toutes les joueuses de l'équipe doivent jouer au minimum 1 période de jeu sans sortir. Donner leurs numéros à la table de marque pour vérification.

2/ Rotation des GB : obligation d'utiliser 1 GB différente à chaque période de jeu. Entourer les GB sur la feuille de match.

3/ Remise en jeu du GB sur les deux premières périodes : après un but le GB réalise la remise en jeu du point des 4 mètres. adversaires doivent respecter la règle des 3 mètres. La relance directe à un partenaire situé dans le demi terrain adverse est interdite.

4/ Règles techniques : elles sont obligatoires.

1ère période (5 + 1 GB)	Défense individuelle stricte sur tout le terrain.
2ème période (5 + 1 GB)	défense haute et très étagée en 2 lignes sur 1/2 terrain avec l'intention prioritaire de récupérer la balle tout en protégeant son but .
3ème période (5 + 1 GB)	défense aplatie et alignée à l'intérieur des 9 mètres en 0/5 ou 1/4 basse avec l'intention prioritaire de protéger son but tout en s'efforçant de récupérer la balle.

L'exclusion	1 minute
L'arbitrage	par des Jeunes Arbitres de cette catégorie ou des catégories supérieures
Le Fair-Play	mise en place et respect du protocole de la « hand'attitude »

JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale ou départementale**

DES MOINS DE 14 ANS FEMININES (jusqu'à 13 ans)
(1998-1999-2000 en région & 1998-99-2000-01 en département)

Voici les **OBJECTIFS**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

Les années d'âges : sont réduites à 3 ans pour le champ. régional afin de densifier et d'améliorer le niveau de jeu. Sont étalées sur 4 ans pour les champ. départementaux pour donner plus de souplesse aux clubs notamment s'ils n'ont pas d'équipes -12F.

La mixité : non proposée, la fidélisation des joueuses passe par un championnat spécifiquement féminin.

Le nombre de joueuses sur le terrain : il est différent entre les deux périodes car il est adapté aux règles techniques et a pour objectif d'équilibrer les rapports de force entre la défense et l'attaque.

Le temps de jeu : adapté à la catégorie

Le temps mort : permet au manager de faire des régulations collectives et de recentrer notamment son équipe sur le projet de jeu défensif et offensif en liaison avec les règles techniques.

Le terrain : l'approche du jeu placé implique l'utilisation de toute la largeur du terrain autant en défense qu'en attaque (jeu de l'ailière et du n°1 de défense).

Le ballon : il est important que le ballon puisse être tenue et manipulé d'une seule main.

La hauteur de la cage : normale, doit faciliter le duel tireur / gardienne de but

Les règles particulières :

1/ Rotation des GB : le poste de GB est souvent délaissé chez les jeunes filles, celles qui se retrouvent dans le but sont souvent celles qui sont les moins à l'aise sur le champ...Pourtant seules les GB de grand gabarit ayant une bonne motricité pourront atteindre le haut niveau. Cette règle doit inciter les managers à promouvoir ce poste et susciter des vocations de GB surtout parmi les grands gabarits.

2/ Règles techniques : elles orientent le projet de jeu de l'équipe et de son entraîneur.

1ère période : il est important d'aborder dès les « moins de 14 ans », le jeu au près en attaque : déborder, décaler, jouer à 5 autour, explorer les relations à 2 (ailier/arrière et base arrière). Jouer à 5 contre 5 permet qu'il n'y est pas une trop forte densité défensive afin de faciliter la tâche des attaquantes en rééquilibrant le rapport de force.

2ème période : Pour la formation défensive, il est important de proposer des défenses qui vont favoriser l'émergence des intentions défensives ((récupération, protection), qui vont favoriser les déplacements et le volume, qui vont mettre en exergue la qualité des relations défensives entre les n°1, 2 et 3. En attaque, cette période permet d'affiner les relations entre la base arrière et le joueur dedans et d'aborder le jeu sans ballon en changement de secteur (rentrées)

L'exclusion : adaptée au temps de jeu du match.

L'arbitrage : des jeunes par les jeunes, car il fait partie de la formation de la joueuse.

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 14 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS

**JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale ou départementale**

Voici le **MODE D'EMPLOI**

La mixité N'est pas admise dans cette catégorie

Le nombre de joueuses sur la feuille Est de 5 au minimum et de 14 au maximum

Le nombre de joueuses sur le terrain

Est de 6 en première période : 5 joueuses de champ + 1 gardienne (possibilité de jouer à 4 + 1)

Est de 7 en deuxième période : 6 joueuses de champ + 1 gardienne (possibilité de jouer à 5 + 1)

Le temps de jeu

Match sec :	2 x 20 mn avec 10 mn de pause
Tournoi à 3 :	2 X 15 mn avec 5 mn de pause
Tournoi à 4 :	2 X 12 mn

Le temps mort 1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe

Le terrain Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)

La hauteur de la cage Normale

Le ballon Est de 50 - 52 cm (n°1)

Les règles particulières

1/ Rotation des GB : obligation d'utiliser 1 GB différente à chaque période de jeu.
Entourer les GB sur la feuille de match.

2/ Règles techniques

Elles sont obligatoires dans tous les championnats.

1^{ère} période (5 JC + 1 GB)	défense aplatie et alignée en 0/5 ou 1/4 basse avec l'intention prioritaire de protéger son but tout en s'efforçant de récupérer la balle
2^{ème} période (6 JC + 1 GB)	défense haute et très étagée en 2/4 de zone ou 3/3 Filles à Filles avec l'intention prioritaire de récupérer la balle tout en protégeant son but

Elles ne sont pas obligatoires dans les phases d'infériorité ou de supériorité numérique (6 c 5)

Précisions :

- Les défenses avec « individuelle stricte » sur 1 ou 2 adversaires sont donc interdites pendant les 2 périodes.
- Les changements attaque/défense sont interdits, il n'est donc pas possible d'utiliser une ou plusieurs joueuses uniquement en attaque ou uniquement en défense

L'exclusion 2 minutes en match sec, 1 minute en tournoi

L'arbitrage par un binôme de Jeunes Arbitres ou un JA de cette catégorie ou de la catégorie supérieure

Le Fair-Play mise en place et respect du protocole de la « hand'attitude »

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 14 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS

Championnat régional moins de 14 ans féminins 2011/2012 (1998, 99, 00)

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

Mode de qualification :

Brassage régionaux en juin de la saison précédente avec les années d'âges de 2012/13. Les brassages sont ouvert à un nombre d'équipe limité. Les équipes sont départagées à l'aide d'un classement théorique établi en fin de saison.

La classement théorique prend en compte des critères :

- Quantitatifs : nombre de joueuses,...
- Qualitatifs : diplôme de l'entraîneur, joueuses sélectionnées....
- Structurants : jeunes arbitres,

ARBITRAGE

Nombre d'équipes : 9 (identique à la saison passée)

Nombre de phase : 2

- Une première phase, de fin septembre 2011 à début mars 2012 sur 12 journées en tournoi à trois « aller-retour-aller »,
⇒ Nombre de poules : en une poule de 9 équipes réparties
- Une deuxième phase, de mi-mars 2012 à fin avril 2012 sur 3 journées en tournoi à trois « aller-retour-aller »
⇒ Nombre de poules : en trois poules, une haute de 3 équipes (les trois premiers de la poule), une moyenne de 3 équipes (les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de la poule), et une basse de 3 équipes (les trois derniers de la poule).

ÉQUIPEMENTS

L'arbitrage d'une rencontre du championnat régional Moins de 14 ans féminins doit s'effectuer par des jeunes arbitres de 14 à 23 ans (nés entre 1997 et 1988), **du club recevant, en binôme ou seul**, ou par des arbitres de moins de 25 ans (né en 1987 et après), **en binôme ou seul**, de grade minimum « stagiaire » : pas de pénalité en cas de manquement.

En cas d'absence de désignations sur une des rencontres, le club qui ne joue pas officie.

DÉTECTION
ATHLÈTE

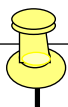
Détermination du nombre d'ayant droit pour la saison 2012/2013 :

Selon un brassage régional organisé par la Ligue sur les week-end du 12/13 mai, 2/3 juin et du 9/10 juin 2012.

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 14 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS



Notes

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

**COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS**

Moins de 14 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS

**JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2010/2011

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

**DES MOINS DE 16 ANS FEMININES (jusqu'à 15 ans)
(1996-97-98 en région & 1996-97-98-99 en département)**

Voici les **OBJECTIFS**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS
TECHNICIENS

Moins de 16 ans féminines

Les années d'âges : sont réduites à 3 ans pour le champ. régional afin de densifier et d'améliorer le niveau de jeu. Sont étalées sur 4 ans pour les champ. départementaux pour donner plus de souplesse aux clubs notamment s'ils n'ont pas d'équipes -14F.

La mixité : non proposée, la fidélisation des joueuses passe par un championnat spécifiquement féminin.

Le nombre de joueuses sur le terrain : Est de 7 sur les deux périodes : 6 joueuses de champ + 1 gardienne (possibilité de jouer à 5 + 1)

Le temps de jeu : adapté à la catégorie

Le temps mort : permet au manager de faire des régulations collectives et de recentrer notamment son équipe sur le projet de jeu défensif et offensif en liaison avec les règles techniques.

Le terrain : l'approche du jeu placé implique l'utilisation de toute la largeur du terrain autant en défense qu'en attaque (jeu de l'aillère et du n°1 de défense).

Le ballon : il est important que le ballon puisse être tenu et manipulé d'une seule main.

La hauteur de la cage : normale, doit faciliter le duel tireur / gardienne de but

Les règles particulières : Il n'y a pas de règles particulières obligatoires, c'est à l'entraîneur de construire son propre projet de jeu en tenant compte des apprentissages dans les catégories précédentes.

Pour vous guider dans votre projet de jeu :

En défense, il est intéressant qu'une équipe « moins de 16 ans » aborde dans sa formation les deux systèmes défensifs (zone et filles à filles) à travers deux dispositifs différents (aplatis et étagé). Exemple : 0/6 de zone + 3/3 filles à filles ou 1/5 filles à filles et 2/4 de zone

En attaque, le jeu au près face à une défense alignée et aplatie est un enjeu de formation toujours important avec notamment le jeu avec le pivot qui doit se développer.

Le jeu en changement de secteur et le jeu sans ballon (rentrées...) doivent être également abordés dans cette catégorie en réponse aux problèmes posés par la défense adverse.

Le changement de statut attaquant/défenseur, défenseur/attaquant et l'utilisation de l'engagement rapide doivent être des constantes dans la formation des joueuses de cette catégorie d'âge.

L'exclusion : adaptée au temps de jeu du match.

L'arbitrage : des jeunes par les jeunes, car il fait partie de la formation de la joueuse.

JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2010/2011

Vous allez participer à une rencontre **régionale ou départementale**

DES MOINS DE 16 ANS FEMININES (jusqu'à 15 ans)
(1996-97-98 en région & 1996-97-98-99 en département)

Voici le **MODE D'EMPLOI**

La mixité	N'est pas admise dans cette catégorie
Le nombre de joueuses sur la feuille	Est de 5 au minimum et de 14 au max
Le nombre de joueuses sur le terrain	Est de 7 : 6 joueuses de champ + 1 GB
Le temps de jeu	Match sec : 2 x 25 mn avec 10 mn de pause Tournoi à 3 : 2 X 15 mn avec 5 mn de pause Tournoi à 4 : 2 X 12 mn
Le temps mort	1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe
Le terrain	Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)
La hauteur de la cage	Normale
Le ballon	Est de 54 - 56 cm (n°2)
Les règles particulières recommandées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A égalité numérique, les défenses avec « individuelle stricte » sur 1 ou 2 adversaires sont interdites ▪ A égalité numérique, les changements attaque/défense sont interdits, il n'est donc pas possible d'utiliser une ou plusieurs joueuses uniquement en attaque ou uniquement en défense
L'exclusion	2 minutes en match sec, 1 minute en tournoi
L'arbitrage	par un binôme de Jeunes Arbitres ou un JA de cette catégorie ou de la catégorie supérieure
Le Fair-Play	mise en place et respect du protocole de la « hand'attitude »

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS
TECHNICIENS

Moins de 16 ans féminines

Championnat régional moins de 16 ans féminins 2011/2012 (1996, 97, 98)

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

Mode de qualification :

Brassage régionaux en juin de la saison précédente avec les années d'âges de 2012/13. Les brassages sont ouverts à un nombre d'équipes limité. Les équipes sont départagées à l'aide d'un classement théorique établi en fin de saison.

Le classement théorique prend en compte des critères :

- Quantitatifs : nombre de joueuses,...
- Qualitatifs : diplôme de l'entraîneur, joueuses sélectionnées....
- Structurants : jeunes arbitres,

ARBITRAGE

Nombre d'équipes : 10 (+1 par rapport à la saison passée)

Nombre de phase : 1

- Une seule phase, de fin septembre 2011 à début mai 2012 sur 18 journées en match sec « aller-retour ».

ÉQUIPEMENTS

L'**arbitrage** d'une rencontre du championnat régional Moins de 16 ans féminins doit s'effectuer par des jeunes arbitres de 16 à 23 ans (nés entre 1995 et 1988), **du club recevant, en binôme ou seul**, ou par des arbitres de moins de 25 ans (nés en 1987 et après), **en binôme ou seul**, de grade minimum « stagiaire » : pas de pénalité en cas de manquement sur la phase 1 ; sur la phase 2, pénalité d'un point au classement en cas de manquement et pénalité financière indiqué au paragraphe 4 du chapitre 3 de la partie « Arbitrage ».

En cas d'absence de désignations sur une des rencontres de la phase 1 (tournoi à trois), le club qui ne joue pas officie.

DÉTECTION
ATHLÈTE

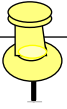
Détermination du nombre d'ayant droit pour la saison 2012/2013 :

Selon un brassage régional organisé par la Ligue sur les week-end du 12/13 mai, 2/3 juin et du 9/10 juin 2012.

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 16 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS



Notes

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

**COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS**

FORMATIONS
TECHNICIENS

JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale ou inter départementale**

DES MOINS DE 19 ANS FEMININES (jusqu'à 18 ans)
(1991-1992-1993-1994 pour la Ligue)

Voici les **OBJECTIFS**

Les années d'âges : sont étalées sur 4 ans pour permettent une plus grande souplesse aux clubs en offrant la possibilité de faire jouer dans cette catégorie des joueuses de 15 ans s'il n'y a pas d'équipe « moins de 16 ans ».

La mixité : non proposée, la fidélisation des joueuses passe par un championnat spécifiquement féminin.

Le nombre de joueuses sur le terrain : Est de 7 sur les deux périodes : 6 joueuses de champ + 1 gardienne (possibilité de jouer à 5 + 1)

Le temps de jeu : adapté à la catégorie

Le temps mort : permet au manager de faire des régulations collectives et de recentrer notamment son équipe sur le projet de jeu défensif et offensif en rapport avec l'adversaire.

Le terrain : l'occupation maximale de l'espace est nécessaire dans toutes les phases de jeu

Le ballon : taille seniors

La hauteur de la cage : normale

Les règles particulières :

Il n'y a pas de règles particulières, c'est à l'entraîneur de construire son propre projet de jeu en tenant compte des apprentissages dans les catégories précédentes.

Pour vous guider dans votre projet de jeu :

En défense, il paraît intéressant qu'une équipe « moins de 18 ans » maîtrise 3 types de défense : 0/6 , 1/5 et une défense étagée (2/4 de zone ou 1/2/3 e zone ou 3/3 Filles à Filles).

En attaque, le jeu au près face à une défense alignée et aplatie est un enjeu de formation toujours important avec notamment le jeu avec le pivot qui doit se développer.

Le jeu en changement de secteur (et le jeu sans ballon (croisés, rentrées...) doivent être également abordés dans cette catégorie en réponse aux problèmes posés par la défense adverse.

Le changement de statut attaquant/défenseur, défenseur/attaquant et l'utilisation de l'engagement rapide doivent être des constantes dans la formation des joueuses de cette catégorie d'âge.

L'exclusion : adaptée au temps de jeu du match.

L'arbitrage : Par des Jeunes arbitres du club recevant afin de poursuivre notre politique de formation des JA et du renouvellement du corps arbitral.

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 18 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS

JOUEUSES, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale ou inter départementale**

DES MOINS DE 19 ANS FEMININES (jusqu'à 18 ans)
(1991-1992-1993-1994 pour la Ligue)

Voici le **MODE D'EMPLOI**

La mixité	N'est pas admise dans cette catégorie
Le nombre de joueuses sur la feuille	Est de 5 au minimum et de 12 au maximum
Le nombre de joueuses sur le terrain	Est de 7 : 6 joueuses de champ + 1 GB
Le temps de jeu	Match sec : 2 x 30 mn avec 10 mn de pause
Le temps mort	1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe
Le terrain	Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)
La hauteur de la cage	Normale
Le Ballon	Est de 54 - 56 cm (n°2)
Les règles particulières	Aucune
L'exclusion	2 minutes
L'arbitrage	par un binôme de Jeunes Arbitres ou un JA

L'arbitrage d'une rencontre du championnat régional Moins de 19 ans féminins doit s'effectuer par des jeunes arbitres de 19 à 23 ans (nés entre 1992 et 1988), **en binôme ou seul**, ou par des arbitres de moins de 25 ans (né en 1987 et après), **en binôme ou seul**, de grade minimum « stagiaire » : **pour la poule haute** pénalité d'un point au classement en cas de manquement et pénalité financière indiqué au paragraphe 4 du chapitre 3 de la partie « Arbitrage »

Le Fair-Play mise en place et respect du protocole de la « hand'attitude »

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS
Moins de 18 ans féminins

FORMATIONS
TECHNICIENS

ANNEXE : Précisions sur les tournois à trois

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

1. L'organisation des tournois :

A distribuer aux entraîneurs de jeunes

L'équipe qui reçoit, joue les deux premiers matches.
Les deux équipes visiteuses sont présentes 1/2 heure avant le coup d'envoi du premier match.
Tirage au sort entre les deux équipes visiteuses pour savoir qui joue le premier match.
Deux joueurs de l'équipe qui ne joue pas, arbitrent.
Le **manager** de l'équipe qui ne joue pas, **se met à la table** pour tenir les rôles de « **délégué** » et de « **suiveur** ».

ARBITRAGE

Cas d'une équipe forfait:

Le match sec officiel se déroule avec le même temps de jeu que celui prévu pour le tournoi.
Les équipes peuvent poursuivre amicalement la rencontre.
Concernant l'arbitrage, application du règlement fédéral.
Sur le plan sportif, l'équipe absente sera pénalisée de 0 point (match forfait), mais n'aura pas de pénalité supplémentaire par rapport à l'arbitrage.
Dans les cas où les règles techniques sont imposées, nous faisons confiance aux managers pour les respecter sans la présence du « délégué-suiveur ».

ÉQUIPEMENTS

Cas d'une équipe en retard qui arrive avant le coup de sifflet du premier match :

Le tournoi se déroulera normalement tout en respectant les horaires.

 DÉTECTION
ATHLÈTE

Cas d'une équipe en retard qui arrive après le coup de sifflet du premier match:

Les deux managers présents s'organisent comme pour un match sec.
Les deux autres matches, contre l'équipe retardataire, doivent avoir lieu.
L'équipe en retard se verra attribuée un point de pénalité pour non respect de l'arbitrage.

2. Responsabilité du club et manager qui reçoivent :

Le club qui accueille est responsable via la police de terrain et/ou du manger de sa salle et de son climat pendant toute la durée du tournoi (de l'arrivée au départ des équipes).

La police de terrain s'assure que les **personnes extérieures** au tournoi (parents, joueurs, spectateurs, ...) n'ont pas pris place sur l'aire de jeu (banc de touche, table); si c'est le cas, il les dirige dans les tribunes.

Elle intervient verbalement pour calmer les spectateurs qui essaieraient de déstabiliser les jeunes arbitres ou qui se montreraient grossier avec n'importe quel acteur du tournoi.

Le manager met à disposition la feuille de match spécifique « tournoi à trois » et s'assure de son renvoi à la Ligue.

3. Organisation de l'arbitrage

Chaque rencontre des championnats en tournoi à 3 est **arbitrée par des jeunes arbitres** de l'équipe qui ne joue pas.

Cependant le club peut désigner un binôme de JA ne faisant pas partie des joueurs de l'équi-

FORMATIONS
TECHNICIENS

Les tournois à trois

pe à condition qu'ils soient âgés de la catégorie de jeu arbitrée au minimum et de 23 ans au maximum.

En cas de **non présentation** d'un binôme de JA , l'équipe du club désigné se voit sanctionner d'une **pénalité sportive de moins 1 point**.

A défaut de présenter un binôme de JA, le club désigné a la possibilité de solliciter dans la salle un binôme de JA neutre.

En cas de **non présentation** d'un binôme de JA, l'équipe du club désigné sera alors sanctionnée en plus de la pénalité sportive, à partir du deuxième match, d'une **pénalité financière** défini dans le tableau des amendes p.18 à chaque match non arbitré dès le premier match.

4. Rôle et responsabilité du manager qui ne joue pas :

Il se tient à la table de marque pour tenir les rôles de **suiveur** et de **délégué de match**.

4.1 En tant que suiveur, il aide ses deux jeunes arbitres dans leur tâche en les protégeant d'éventuelles agressions verbales et en les corrigeant sur leur arbitrage à la fin du match.

Il peut donner des **consignes brèves aux arbitres au cours du match** à des moments opportuns (avant l'engagement, TTO, ...).

Il intervient pour **calmer « les bancs de touche »** en cas de dérapages verbaux.

Il intervient auprès de **l'entraîneur qui reçoit si les problèmes sont extérieurs** à l'aire de jeu (spectateurs, ...)

Il peut **demande à ses arbitres d'effectuer un arrêt du temps lors d'un arrêt de jeu pour les réunir et les corriger sur un problème plus grave**.

Dans le cadre du « temps mort tuteur », si à la suite d'une sanction sportive, les jeunes arbitres n'ont pas prononcé la sanction disciplinaire justifiée par la faute, ceux-ci peuvent, après concertation avec le tuteur, prononcer finalement la sanction disciplinaire adéquate.

En cas d'incidents, le suiveur joindra un rapport détaillant les faits au verso de la feuille de match spécifique « tournoi à trois ». Le match pourra être déclaré perdu par les commissions régionales qui traiteront le problème.

4.2 En tant que délégué, il s'assure que les deux équipes **respectent les règles techniques**.

En cas de non respect passer des règles, il intervient oralement auprès du manager concerné pour qu'il donne les consignes adaptées à ses joueurs.

En cas de **non respect volontaire** et manifeste, le match continue mais il joint un **rapport** au dos de la fiche de suivi des arbitres en détaillant les faits.

4.3 A la fin du match, il remplit, avec les autres entraîneurs, le verso de la feuille de matchs concernant le suivi des arbitres.

Enfin, il s'assure que les jeunes arbitres remplissent, sur le verso de la feuille de matchs, l'évaluation du Fair-Play.

5. Le managérat et l'arbitrage

Le manager ne doit pas se servir de sa supériorité dans les rapports ADULTE - JEUNE pour influencer l'arbitrage ou agresser verbalement les jeunes arbitres.

Tous les problèmes concernant l'arbitrage doivent transiter par le suiveur qui lui seul à le pouvoir d'intervenir.

Le manager doit intervenir de façon éducative envers ses joueurs, d'une part en leur expliquant les fautes qu'ils font et qui ne sont pas forcément sifflées et d'autres part en les sanctionnant eux-mêmes pour un comportement incorrect envers l'adversaire ou les arbitres.

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

LES TOURNOIS À TROIS
COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS
TECHNICIENS

**JOUEURS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

**DES MOINS DE 14 ANS MASCULINS (jusqu'à 13 ans)
(1998-1999-2000-2001 pour la Ligue)**

Voici les **OBJECTIFS**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 14 ans masculins

FORMATIONS
TECHNICIENS

Les années d'âges : sont étalées sur 3 ans et permettent d'offrir une catégorie préparatoire au « Moins de 16 ans ».

La mixité : est difficile à cette âge. Le secteur féminin propose une catégorie moins de 14 ans.

Le nombre de joueurs sur le terrain : doit proposer une transition entre les objectifs des moins de 12 ans (développer aspects perceptifs et décisionnels) et les objectifs des moins de 16 ans (gestion de l'espace de jeu avec différents dispositifs de défense).

Le temps de jeu : doit proposer une transition entre les objectifs des moins de 12 ans (dynamisme, récupération) et les objectifs des moins de 16 ans (stratégie, gestion d'un match).

Le temps mort : permet à l'entraîneur de donner des informations et donc de limiter ses interventions pendant le cours du jeu.

Le terrain : doit favoriser toutes les phases de jeu, direct ou de contournement.

Le ballon : sera adapté à la morphologie du joueur à cet âge.

La hauteur de la cage : normale, doit faciliter le duel tireur / gardien

Les règles particulières : Favorisent la formation de nos jeunes joueurs en leur faisant vivre des situations de jeu riches et variées et permettent aux cadres techniques et managers de gérer des situations d'entraînement et de matchs différents.

L'exclusion : adaptée au temps de jeu du match.

L'arbitrage : des jeunes par les jeunes, car il fait partie de la formation du joueur.

**JOUEURS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

**DES MOINS DE 14 ANS MASCULINS (jusqu'à 13 ans)
(1998-1999-2000-2001 pour la Ligue)**

Voici le **MODE D'EMPLOI**

La mixité N'est pas admise dans cette catégorie

Le nombre de joueurs sur la feuille Est de 5 au minimum et de 14 au maximum

Le nombre de joueurs sur le terrain

Est de 6 en première période : 6 joueurs de champ + 1 gardien (possibilité de jouer à 4 + 1)

Est de 7 en deuxième période : 5 joueurs de champ + 1 gardien (possibilité de jouer à 5 + 1)

Le temps de jeu Match sec : 2 x 20 mn avec 10 mn de pause
Tournoi à 3 : 2 X 15 mn avec 5 mn de pause
Tournoi à 4 : 2 X 12 mn

Le temps mort 1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe

Le terrain Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)

La hauteur de la cage Normale

Le ballon Est de 50 - 52 cm (n°1)

Les règles particulières **1- Règles techniques** :

1^{ère} période (5 JC + 1 GB)	défense aplatie et alignée en 0/5 avec l'intention prioritaire de protéger son but tout en s'efforçant de récupérer la balle
2^{ème} période (6 JC + 1 GB)	défense haute et très étagée en 2/4 de zone ou 3/3 hommes à hommes avec l'intention prioritaire de récupérer la balle tout en protégeant son but

Elles sont obligatoires sauf pendant les brassages

Les défenses avec « stricte individuelle » sur 1 ou 2 adversaires sont interdites pendant les deux périodes.

Les changement de joueurs entre les phases d'attaque et de défense sont interdits : il n'est donc pas possible d'utiliser un ou plusieurs joueurs uniquement en attaque ou uniquement en défense.

L'exclusion 2 minutes en match sec, 1 minute en tournoi

L'arbitrage par un binôme de Jeunes Arbitres ou un JA de cette catégorie ou de la catégorie supérieure (voir page suivante)

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS
Moins de 14 ans masculins

FORMATIONS
TECHNICIENS

Championnat régional moins de 14 ans masculins 2011/2012 (1998, 99, 00 et 2001)

Mode de qualification :

Brassage régionaux en juin de la saison précédente.

Nombre d'équipes : 18 (identique à la saison passée)

Nombre de phase : 3

- Une première phase, d'octobre 2011 à mi-novembre 2011 sur 4 journées en tournoi à trois « aller », avec la journée 3 sur site unique.
 - ⇒ Nombre de poules : en deux poules de 9 équipes réparties selon les classements des brassages
- Une deuxième phase, de janvier 2012 à fin février 2012 sur 8 journées en tournoi à trois « aller-retour »
 - ⇒ Nombre de poules : en deux poules (haute et basse) de 9 équipes réparties entre les quatre premiers de chaque poule et le meilleur 5^{ème} et les quatre derniers de chaque poule et le moins bon 5^{ème} de la première phase.
- Une troisième phase, de mi-mars 2012 à début avril 2012 sur 3 journées en match sec « aller »
 - ⇒ Nombre de poules : en trois poules de 6 équipes réparties entre les six premiers de la poule haute, les trois derniers de la poule haute et les trois premiers de la poule basse, et enfin les six derniers de la poule basse de la seconde phase.

L'arbitrage d'une rencontre du championnat régional Moins de 14 ans masculins doit s'effectuer par des jeunes arbitres de 14 à 23 ans (nés entre 1997 et 1988), **du club recevant, en binôme ou seul**, ou par des arbitres de moins de 25 ans (né en 1987 et après), **en binôme ou seul**, de grade minimum « stagiaire » : pas de pénalité en cas de manquement.

En cas d'absence de désignations sur une des rencontres de la phase 1 et 2 (tournoi à trois), le club qui ne joue pas officie.

Détermination du nombre d'ayant droit pour la saison 2012/2013 :

Selon un brassage régional organisé par la Ligue sur les week-end du 12/13 mai, 2/3 juin et du 9/10 juin 2012.

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

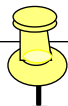
ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 14 ans masculins

FORMATIONS
TECHNICIENS



Notes

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

**COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS**

FORMATIONS
TECHNICIENS

JOUEURS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

DES MOINS DE 16 ANS MASCULINS (jusqu'à 15 ans)
(1996-1997-1998-1999 pour la Ligue)

Voici le **MODE D'EMPLOI**

La mixité	N'est pas admise dans cette catégorie
Le nombre de joueurs sur la feuille	Est de 5 au minimum et de 12 au maximum
Le nombre de joueurs sur le terrain	Est de 7 sur les deux périodes : 6 joueurs de champ + 1 gardien (possibilité de jouer à 5 + 1)
Le temps de jeu	Match sec : 2 x 25 mn avec 10 mn de pause Tournoi à 3 : 2 X 20 mn avec 5 mn de pause Tournoi à 4 : 2 X 15 mn
Le temps mort	1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe
Le terrain	Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)
La hauteur de la cage	Normale
Le ballon	Est de 54 - 56 cm (n°2)
Les règles particulières	<u>Règles techniques</u> : Elles sont conseillées mais pas obligatoires
L'exclusion	2 minutes

L'arbitrage d'une rencontre du championnat régional Moins de 16 ans masculins doit s'effectuer par des jeunes arbitres de 16 à 23 ans (nés entre 1995 et 1988), **en binôme ou seul**, ou par des arbitres de moins de 25 ans (né en 1987 et après), **en binôme ou seul**, de grade minimum « stagiaire » : pénalité d'un point au classement en cas de manquement et pénalité financière indiquée au paragraphe 4 du chapitre 3 de la partie « Arbitrage ».

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 16 ans masculins

FORMATIONS
TECHNICIENS

Championnat régional moins de 16 ans masculins 2011/2012 (1996, 97, 98 et 99)

Mode de qualification :

Brassage régionaux en juin de la saison précédente.

Nombre d'équipes : 12 (moins 4 équipes par rapport à la saison précédente car création du niveau Rhône-Alpes)

Nombre de phase : 3

- Une première phase, d'octobre 2011 à décembre 2011 sur 10 journées en match sec « aller-retour »
 - ⇒ Nombre de poules : en deux poules de 6 équipes réparties selon les classements des brassages
- Une deuxième phase, de janvier 2011 à fin mars 2011 sur 10 journées en match sec « aller-retour »
 - ⇒ Nombre de poules : en deux poules (haute et basse) de 6 équipes réparties entre les trois premiers et les trois derniers de chaque poule de la première phase.

Détermination du nombre d'ayant droit pour la saison 2012/2013 :

Selon un brassage régional organisé par la Ligue sur les week-end du 12/13 mai, 2/3 juin et du 9/10 juin 2012.

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS
TECHNICIENS

Moins de 16 ans masculins

JOUEURS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

DES MOINS DE 18 ANS MASCULINS OU FEMININS
(1994, 1995, 1996 et 1997)

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Moins de 18 ans masculins

FORMATIONS
TECHNICIENS

Voici le **MODE D'EMPLOI**

La mixité	N'est pas admise dans cette catégorie
Le nombre de joueurs sur la feuille	Est de 5 au minimum et de 12 au maximum
Le nombre de joueurs sur le terrain (ne)	Est de 7 : 6 joueur(se)s de champ + 1 gardien
Le temps de jeu	Match sec : 2 x 30 mn avec 10 mn de pause
Le temps mort	1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe
Le terrain	Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)
La hauteur de la cage	Normale
Le Ballon	Est de 54 - 56 cm (n°2) pour les filles Est de 58 - 60 cm (n°3) pour les garçons
Les règles particulières	Règles techniques : Elles sont conseillées mais pas obligatoires
L'exclusion	2 minutes

L'arbitrage d'une rencontre du championnat régional Moins de 18 ans masculins doit s'effectuer par des jeunes arbitres de 18 à 23 ans (né entre 1993 et 1988), **en binôme obligatoire-ment**, ou par **un binôme d'arbitre** de moins de 25 ans (né en 1987 et après) de grade minimum « stagiaire » : pénalité d'un point au classement en cas de manquement et pénalité financière indiqué au paragraphe 4 du chapitre 3 de la partie « Arbitrage ».

Toutefois, les clubs évoluant en championnat régional Moins de 18 ans masculins sont dispensés sur un week-end, de présenter un binôme de jeunes arbitres et donc autorisés à présenter un seul jeune arbitre ou un seul arbitre de moins de 25 ans (né en 1987 et après) de grade minimum « stagiaire » si :

- ce club laisse à disposition de la Commission Régional d'Arbitrage (CRA), sur ce même week-end, un binôme arbitrant pour le championnat de France Moins de 18 ans.

Compétition **MOINS DE 18 ANS (jusqu'à 17 ans)**(1994-1995-1996-1997 pour la Ligue)

Mode de qualification :

- Masculins : Brassage régionaux en juin de la saison précédente
- Féminins : selon les inscriptions **au 9 septembre 2010** (bulletin d'inscription téléchargeable sur la site Internet de la Ligue), tous les clubs sont invités à participer au championnat interdépartemental sectorisé.

Championnat masculins

Nombre d'équipes : 12 (identique à la saison passée)

Nombre de phase : 2

- Une première phase, d'octobre 2011 à décembre 2011 sur 10 journées en match sec « aller-retour »
 - ⇒ Nombre de poules : en deux poules de 6 équipes réparties selon les classements des ayants droits des comités
- Une seconde phase, de janvier 2012 à fin mai 2012 sur 10 journées en match sec
 - ⇒ Nombre de poules : en deux poules de 6 équipes réparties entre les trois premiers et les trois derniers de chaque poule de la première phase.

Détermination du nombre d'ayant droit en régional et national pour la saison 2012/2013 :

Selon un brassage régional organisé par la Ligue sur les week-end du 12/13 mai, 2/3 juin et du 9/10 juin 2012.

Accession à la compétition des brassages accession championnat de France (masculin) par les résultats sportifs de la catégorie concernée (donc moins de 18 ans) avec une condition de prise en compte selon le classement théorique.



Explication : Le brassage d'accession en championnat de France concernera 4 équipes au maximum, qui effectueront une demi finale sur un premier WE du 12/13 mai 2012 (1-4 et 2-3) et une finale sur le second WE 02/03 juin 2012 pour déterminer la seule place qualificative. Les places de 1 à 4 sont définies comme suit :

En cas d'aucune perte d'ayants droits des clubs lyonnais, sont éligibles aux places 1 à 4, les clubs, hors équipe réserve « moins de 18 ans nationale », classés aux 4 premières places du championnat régional et qui sont répertoriés dans les 10 premiers du classement théorique. Etant acté que les clubs ayant conservé l'ayant droit du Lyonnais sont qualifiés automatiquement en National (règle identique aux années précédentes). Si une équipe réserve s'intercale entre ces clubs, cela décale d'autant les 4 premières places.

En cas d'une perte d'un ayant droit des clubs lyonnais, sont éligibles aux places 1 à 4, les clubs, hors équipe réserve moins de 18 ans nationale, classés aux 3 premières places et qui sont répertoriés dans les 10 premiers du classement théorique plus le club de l'équipe qui évoluait championnat de France (qui dispose du numéro 1 en ne prenant pas en compte le classement théorique)

Ainsi de suite au cas où.

Etant entendu que ces clubs seront qualifiés directement dans le championnat régional sans passer par les brassages région.

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS
Moins de 18 ans masculins

FORMATIONS
TECHNICIENS

**JOUEURS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

**PLUS DE 15 ANS FEMININS (à partir de 16 ans)
(1995 et avant)
PRENATIONALE - EXCELLENCE**

Voici le **MODE D'EMPLOI**

Le nombre de joueurs sur la feuille Est de 5 au minimum et de 12 au maximum
Les limitations à l'utilisation des joueuses ayant changé de clubs et des étrangers sont :

- Une seule étrangère, licence E
- Trois licences B ou deux licences B et une licence E

Le temps de jeu 2 x 30 mn avec 10 mn de pause

Le temps mort 1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe

Le terrain Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)

Le ballon Est de 54 - 56 cm (n°2)

Modalités de classement

Points attribués

Match gagné	Match nul	Match perdu
3 points	2 points	1 point
Match perdu par forfait ou pénalité : 0 point (goal-average 0-10)		

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition et en l'absence de réglementation particulière à compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre):

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après l'application de l'alinéa 1,
- 3) par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,
- 4) par le goal average général au quotient dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 3,
- 5) par le plus grand nombre de buts marqués de toutes les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 4,
- 6) par le plus grand nombre de licencié(e)s à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, masculins ou féminins selon la compétition ayant les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 5.

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

Seniors féminines

FORMATIONS
TECHNICIENS

**JOUEURS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES, DIRIGEANTS
ACCOMPAGNATEURS, PARENTS**

SAISON 2011/2012

Vous allez participer à une rencontre **régionale**

**PLUS DE 16 ANS MASCULINS (à partir de 17 ans)
(1994 et avant)
PRENATIONALE - EXCELLENCE - HONNEUR**

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

Seniors masculins

COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS

FORMATIONS
TECHNICIENS

Voici le **MODE D'EMPLOI**

Le nombre de joueurs sur la feuille Est de 5 au minimum et de 12 au maximum

Les limitations à l'utilisation des joueurs ayant changé de clubs et des étrangers sont :

- Un seul étranger, licence E
- Trois licences B ou deux licences B et une licence E

Le temps de jeu 2 x 30 mn avec 10 mn de pause

Le temps mort 1 temps mort de 1 mn par mi-temps et par équipe

Le terrain Est le terrain réglementaire (40 X 20 ou 38 X 18)

Le ballon Est de 58 - 60 cm (n°3)

Modalités de classement

Points attribués

Match gagné	Match nul	Match perdu
3 points	2 points	1 point
Match perdu par forfait ou pénalité : 0 point (goal-average 0-20)		

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition et en l'absence de réglementation particulière à compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre):

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après l'application de l'alinéa 1,
- 3) par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,
- 4) par le goal average général au quotient dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 3,
- 5) par le plus grand nombre de buts marqués de toutes les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 4,
- 6) par le plus grand nombre de licencié(e)s à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, masculins ou féminins selon la compétition ayant les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 5.

RÈGLEMENTS
GÉNÉRAUX

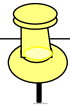
ARBITRAGE

ÉQUIPEMENTS

DÉTECTION
ATHLÈTE

**COMPÉTITIONS
JEUNES / SENIORS**

FORMATIONS
TECHNICIENS



Notes